

## INFORMATION AUX FAMILLES CARTE DE TRANSPORT SCOLAIRE

Les inscriptions aux transports scolaires sont ouvertes pour l'année scolaire 2022-2023 avec une nouveauté : **LA CARTE MAGNETIQUE!**

Vous devez **IMPERATIVEMENT** venir en mairie uniquement les mardis et vendredis de 8h30 à 12h et 14h à 17h, (en cas d'impossibilité pour venir ces jours, merci de prendre RDV) afin de faire une demande de carte magnétique de transport scolaire.

Par ailleurs, en raison de congés, nous vous informons que du 11/07/22 au 15/07/22 inclus, le secrétariat de mairie de STE-NATHALENE sera ouvert les matins et celui de PRATS-DE-CARLUX les après-midis (sauf le mercredi après-midi).

Chaque élève doit être détenteur de ce titre de transport pour valider sa montée dans le véhicule.

### A retenir :

- Venir avant le 20 juillet
- Présenter l'avis d'imposition 2021 sur les revenus 2020 sur lequel figurent les parts correspondant aux enfants inscrits.
- Photo d'identité (format 3,5 X 4,5 cm) à fournir lors de votre inscription.
- Un moyen de paiement de préférence par chèque, vous avez la possibilité de payer par internet.
- Pas de possibilité d'inscription en ligne.

Les cartes magnétiques seront adressées directement aux familles par la Région Nouvelle-Aquitaine.

Bien cordialement

Le secrétariat de mairie

05 53 29 77 97

Mairie.prats.de.carlux@wanadoo.fr